

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 15 avril 2024 à 18h30

Présents: MM Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Pillon Marynes, Gellynck Bernadette, Pichard Patricia, Harrissart Richard, Grimal Cécile, Letupe Laurent, Butez Christophe, Caule Delphine, Ricquebourg Perrine et Blot Lydie, Levasseur Yohann.

Secrétaire de Séance : Mme Pillon Marynes

Lecture du précédent compte rendu

Convention FDE80 projet Géothermie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de rénovation thermique de l'école maternelle, ancienne mairie, école élémentaire, cantine, garderie et Salle des fêtes, bibliothèque et deux logements et la création d'une chaufferie commune sur la base du rapport envoyé par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et propose de confier à la Fédération la réalisation de l'isolation ainsi que le remplacement des systèmes de chauffage des bâtiments par une géothermie sur sondes.

La Fédération assurera pour le compte de la collectivité la maîtrise d'ouvrage des travaux et mettra en place pour la commune une maintenance adaptée à l'installation.

Ces marchés rentrent dans le cadre du « groupement de commandes portant sur des travaux sous mandat de la Commune, des fournitures ou des services en rapport avec l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités ».

Le montant prévisionnel des études est estimé à 124 026.00 €HT

Le plan de financement des études est le suivant :

	MONTANT
Fond de concours ETUDES – FDE80 (80% du montant HT)	67 960,00
Reste à charge collectivité	33 980,00 €
TOTAL OPERATION TTC	101 940,00

Le cout estimatif définitif des travaux sera établi à l'issue des études avec le plan de financement et donnera lieu à l'établissement d'un avenant à la convention pour la réalisation des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet de rénovation thermique de l'école maternelle, ancienne mairie, école élémentaire, cantine, garderie et Salle des fêtes telle que présenté par Monsieur le Maire.
- approuve la convention à passer avec la Fédération pour la réalisation de l'isolation ainsi que le remplacement des systèmes de chauffage des bâtiments par une géothermie sur sondes sous mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre du groupement de commandes.
- Décide d'inscrire au budget la totalité du coût des études, TVA comprise.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents relatifs à cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions possibles (CCRT80, Etat, Région,...), à signer les conventions et tous les documents relatifs à cette opération.

Appel d'offre « technologies et moyens d'impression » Somme numérique

La secrétaire de mairie présente au conseil la proposition de Somme Numérique pour l'adhésion à un groupement de commande pour les moyens d'impression. Considérant que ce groupement de commandes peut faire faire de grosses économies à la commune .

Considérant l'intérêt pour la Commune d'adhérer au groupement de commande « usages numériques » coordonné par le syndicat mixte Somme Numérique lorsque le contrat de la commune avec Konica arrivera à terme soit en 2027. Le conseil municipal donne son accord pour que monsieur le Maire signe les documents se rapportant à ce groupement de commande

Renouvellement convention avec le CDG 80 médecine Préventive

La secrétaire explique aux conseillers que la convention avec le centre de Gestion de la fonction publique territoriale est arrivée à terme et qu'il faut donc délibérer pour la renouveler. Le conseil municipal donne son accord et approuve le projet de convention avec le CGD80 et autorise monsieur le Maire à signer cette convention avec effet au 1^{er} janvier 2024

Avancement de grade d'une ATSEM

Monsieur le Maire explique que le centre de Gestion de la fonction publique territoriale à envoyé une proposition d'avancement de grade pour notre ATSEM titulaire. Pour ce fait il faut créer le poste d'agent territorial spécialisé des écoles de 1^{ère} classe. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un emploi d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps non complet à raison de 21.95 h/semaine relevant de la catégorie C .

Mise au point concernant la mise à disposition des salles communales aux associations

Monsieur le Maire rappelle qu'il est impératif que la commune possède un tableau précis d'utilisation des salles communales par les associations. De plus, vu le coût de plus en plus élevé de l'énergie, il propose une participation pour le chauffage aux associations occupant les salles communales. Monsieur le Maire souhaite que ce sujet soit étudié par la commission fêtes, cérémonies et associations afin de trouver une solution équitable.

Questions diverses

Réserve incendie

Le SDIS80 (service départemental d'incendie) a fait savoir à monsieur le Maire que certaines réserves incendies de la commune n'étaient plus conformes et qu'il est nécessaire soit de les remplacer par des bouches au ras du sol (coût approximatif de 17000 € pour les 5 soit installer des bouches d'aspiration dans les réserves actuelles (coût approximatif 30000 € pour les 5).

Le conseil valide le devis du SIAEP pour les bouches au ras du sol et charge monsieur le Maire de prendre contact avec le SDIS pour valider les décisions.

Demande la pose d'un miroir rue des neuf mines

Monsieur le Maire fait part d'une demande d'une riveraine de la rue des neuf mines qui souhaiterait la pose d'un miroir au carrefour avec la ruelle Goret et ceci pour favoriser la visibilité aux véhicules venant de la ruelle Goret.

Le Conseil municipal ne voit pas l'utilité de ce miroir et pense que les usagers de la rue des neuf mines ne devraient pas emprunter la ruelle Goret pour rejoindre leur domicile.

Place des Clos

Messieurs Harrissart ,Letupe et Levasseur ont commencé à étudier le réaménagement de la place des Clos. Ils souhaiteraient connaître le positionnement des conseillers quant à l'avenir du terrain de longue Paume actuel (en craie). Le conseil municipal à la majorité des voix (13 contre 2) est favorable au retrait du terrain en craie.

Monsieur Harrissart demande à pouvoir solliciter le Cabinet VERDI et notamment monsieur Accloque afin d'avoir une estimation du coût de réaménagement de la Place.

Fin de séance 20h00